

**France : Travaux relatifs aux conduites d'alimentation en eau  
Réparations de fuites et création de branchements sur le réseau d'eau potable géré par  
le SMGEAG.**

Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

1. Acheteur

**1.1 Acheteur**

*Nom officiel :* **Syndicat Mixte de Gestion de l'Eau et de l'Assainissement de Guadeloupe**

*Forme juridique de l'acheteur :* Autorité locale

*Activité du pouvoir adjudicateur :* Services d'administration générale

2. Procédure

**2.1 Procédure**

*Titre :* **Réparations de fuites et création de branchements sur le réseau d'eau potable géré par le SMGEAG.**

*Description :* Les prestations relèvent du décret N° 92-158 du 20 février 1992. Le réseau d'eau potable de Guadeloupe est dans un état très dégradé.

Afin d'intensifier les réparations de fuites et par conséquent limiter les déperditions d'eau sur le réseau, le SMGEAG sollicite des prestataires extérieurs.

*Identifiant de la procédure :* 55ea55f1-3011-4ae0-972f-3533c3d0057f

*Identifiant interne :* PPP25Z-97/6025/2026F003

*Type de procédure :* Ouverte

*La procédure est accélérée :* non

**2.1.1 Objet**

*Nature du marché :* Marché de travaux

*Nomenclature principale (cpv):* 45232150 Travaux relatifs aux conduites d'alimentation en eau

**2.1.2 Lieu d'exécution**

*Subdivision pays (NUTS) :* Guadeloupe (FRY10)

Pays : France

### **2.1.3 Valeur**

Valeur maximale de l'accord-cadre : 72 000 000 Euro

### **2.1.4 Informations générales**

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

### **2.1.5 Conditions du marché public**

Conditions de présentation :

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 3

Conditions du marché :

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés : 2

### **2.1.6 Motifs d'exclusion**

Sources des motifs d'exclusion : Document de marché

## 5. Lot

### **5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001**

Titre : SECTEUR BASSE-TERRE

Description : Regroupant les communes de Basse Terre, Baillif, Gourbeyre, Saint Claude, Trois Rivières, Petit Bourg, Sainte Rose, Goyave et Deshaies. Le lot 1 regroupe également les 5 communes suivantes donc l'exploitation fait actuellement l'objet d'une délégation de services publics : Lamentin, Pointe-Noire, Bouillante, Vieux-Habitants et Vieux-Fort.

Identifiant interne : 2026F003\_1

#### **5.1.1 Objet**

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv) : 45232150 Travaux relatifs aux conduites d'alimentation en eau

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 45231112 Installation de réseau de conduites

Options :

Description des options : Le lot prévoit la réalisation de prestations similaires.

### **5.1.2 Lieu d'exécution**

*Ville* : LE GOSIER

*Code postal* : 97190

*Subdivision pays (NUTS)* : Guadeloupe (FRY10)

*Pays* : France

*Informations complémentaires* : GUADELOUPE - TERRITOIRE DU SMGEAG

### **5.1.3 Durée estimée**

*Durée* : 48 Mois

### **5.1.4 Renouvellement**

*Nombre maximal de renouvellements* : 3

*Autres informations sur le renouvellement* : Le lot 1 comporte trois reconductions. La période ferme de l'accord-cadre a une durée de 12 mois. Il est renouvelable 3 fois par reconduction tacite pour une période de 12 mois. La reconduction prend effet à la date anniversaire de la notification de l'accord-cadre. La durée maximale de l'accord-cadre est de 48 mois. Le titulaire de l'accord-cadre est tenu d'accepter la reconduction. La reconduction est considérée comme acceptée si aucune décision écrite contraire n'est prise par l'entité adjudicatrice au moins 1 mois avant la fin de la durée de validité de l'accord-cadre. Conformément à l'article R. 2112-4 du Code de la Commande Publique, le titulaire ne peut pas refuser la reconduction. Lorsque le montant maximum est atteint, l'entité adjudicatrice pourra procéder, par anticipation, à la reconduction du marché. L'entité adjudicatrice informera le titulaire dans le délai prescrit à l'alinéa précédent. Le titulaire pourra refuser cette reconduction anticipée, sans préjudice des dispositions sur son obligation d'acceptation annuelle. Dans le cadre d'une reconduction par anticipation, la durée totale du marché est réduite de la durée de l'anticipation (le nombre de reconduction, et donc le montant maximal du marché, reconductions comprises, restent inchangés).

### **5.1.5 Valeur**

*Valeur maximale de l'accord-cadre* : 24 000 000 Euro

### **5.1.6 Informations générales**

*Participation réservée* : La participation n'est pas réservée.

*Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés* : Non requises

*Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE*

*Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)*: oui

*Informations complémentaires* : Estimation financière pour la durée globale du marché : 24 000 000€

### **5.1.9 Critères de sélection**

*Sources des critères de sélection* : Document de marché

#### **5.1.10 Critères d'attribution**

*Critère* :

*Type* : Coût

*Description* : Prix

*Catégorie du critère d'attribution seuil* : Pondération (points, valeur exacte)

*Nombre critère d'attribution* : 40

*Critère* :

*Type* : Qualité

*Description* : Valeur technique

*Catégorie du critère d'attribution seuil* : Pondération (points, valeur exacte)

*Nombre critère d'attribution* : 50

*Critère* :

*Type* : Qualité

*Description* : Délai d'intervention

*Catégorie du critère d'attribution seuil* : Pondération (points, valeur exacte)

*Nombre critère d'attribution* : 10

#### **5.1.11 Documents de marché**

*Adresse des documents de marché* : <https://www.marches-securises.fr>

#### **5.1.12 Conditions du marché public**

*Conditions de présentation* :

*Présentation par voie électronique* : Requise

*Adresse de présentation* : <https://www.marches-securises.fr>

*Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées* : français

*Catalogue électronique* : Non autorisée

*Variante* : Non autorisée

*Description de la garantie financière* : Garantie de parfait achèvement (retenue de garantie de 5 % du montant estimé du lot (HT), arrondi à la dizaine supérieure (376.500,00 €)); Garantie particulière d'étanchéité (5 % d'une partie du marché; voir DCE); Garantie particulière des systèmes de protection des structures métalliques (5 % d'une partie du marché; voir DCE)

*Date limite de réception des offres* : 16/03/2026 12:00 +01:00

*Date limite de validité de l'offre : 180 Jour*

*Informations relatives à l'ouverture publique :*

*Date d'ouverture : 16/03/2026 12:00 +01:00*

*Lieu : Agence Jarry 1 -18 ZAC DE HOUELBOURG III, VOIE VERTE - ZI DE JARRY BAIE MAHAULT, 97122 BAIE-MAHAULT*

*Conditions du marché :*

*Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :*

*Non*

*Facturation en ligne : Requise*

*La commande en ligne sera utilisée : non*

*Le paiement en ligne sera utilisé : non*

### **5.1.15 Techniques**

*Accord-cadre :*

*Accord-cadre, sans remise en concurrence*

*Nombre maximal de participants : 4*

*Informations sur le système d'acquisition dynamique :*

*Pas de système d'acquisition dynamique*

### **5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**

*Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal Administratif de Basse-Terre-6, Rue Victor Hugues-97100 Basse-Terre*

*Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Basse-Terre-6, Rue Victor Hugues-97100 Basse-Terre*

*Informations relatives aux délais de recours : Organisation fournissant les informations sur les recours et les délais : Tribunal Administratif de Basse-Terre-6, Rue Victor Hugues- 97100 Basse-Terre*

*Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Syndicat Mixte de Gestion de l'Eau et de l'Assainissement de Guadeloupe*

*Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Basse-Terre-6, Rue Victor Hugues-97100 Basse-Terre*

*Organisation qui reçoit les demandes de participation : Syndicat Mixte de Gestion de l'Eau et de l'Assainissement de Guadeloupe*

## **5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002**

*Titre* : SECTEUR CENTRE

*Description* : Regroupant les communes de Pointe à Pitre, Les Abymes, Capesterre-Belle-Eau ; Baie Mahault ; Les Saintes -Terre de Haut ; Les Saintes Terre de Bas.

*Identifiant interne*: 2026F003\_2

### **5.1.1 Objet**

*Nature du marché* : Marché de travaux

*Nomenclature principale* (cpv): 45232150 Travaux relatifs aux conduites d'alimentation en eau

*Nomenclature supplémentaire* (cpv): 45231112 Installation de réseau de conduites

*Options* :

*Description des options* : Le lot prévoit la réalisation de prestations similaires.

### **5.1.2 Lieu d'exécution**

*Ville* : LE GOSIER

*Code postal* : 97190

*Subdivision pays (NUTS)*: Guadeloupe (FRY10)

*Pays* : France

*Informations complémentaires* : GUADELOUPE - TERRITOIRE DU SMGEAG

### **5.1.3 Durée estimée**

*Durée* : 48 Mois

### **5.1.4 Renouvellement**

*Nombre maximal de renouvellements* : 3

*Autres informations sur le renouvellement* : Le lot 2 comporte trois reconductions. La période ferme de l'accord-cadre a une durée de 12 mois. Il est renouvelable 3 fois par reconduction tacite pour une période de 12 mois. La reconduction prend effet à la date anniversaire de la notification de l'accord-cadre. La durée maximale de l'accord-cadre est de 48 mois. Le titulaire de l'accord-cadre est tenu d'accepter la reconduction. La reconduction est considérée comme acceptée si aucune décision écrite contraire n'est prise par l'entité adjudicatrice au moins 1 mois avant la fin de la durée de validité de l'accord-cadre. Conformément à l'article R. 2112-4 du Code de la Commande Publique, le titulaire ne peut pas refuser la reconduction. Lorsque le montant maximum est atteint, l'entité adjudicatrice pourra procéder, par anticipation, à la reconduction du marché. L'entité adjudicatrice informera le titulaire dans le délai prescrit à l'alinéa

précédent. Le titulaire pourra refuser cette reconduction anticipée, sans préjudice des dispositions sur son obligation d'acceptation annuelle. Dans le cadre d'une reconduction par anticipation, la durée totale du marché est réduite de la durée de l'anticipation (le nombre de reconduction, et donc le montant maximal du marché, reconductions comprises, restent inchangés).

#### **5.1.5 Valeur**

*Valeur maximale de l'accord-cadre : 24 000 000 Euro*

#### **5.1.6 Informations générales**

*Participation réservée : La participation n'est pas réservée.*

*Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Non requises*

*Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE*

*Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui*

*Informations complémentaires : Estimation financière pour la durée globale du marché : 24 000 000€*

#### **5.1.9 Critères de sélection**

*Sources des critères de sélection : Document de marché*

#### **5.1.10 Critères d'attribution**

*Critère :*

*Type : Coût*

*Description : Prix*

*Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)*

*Nombre critère d'attribution : 40*

*Critère :*

*Type : Qualité*

*Description : Valeur technique*

*Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)*

*Nombre critère d'attribution : 50*

*Critère :*

*Type : Qualité*

*Description : Délai d'intervention*

*Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)*

*Nombre critère d'attribution : 10*

#### **5.1.11 Documents de marché**

*Adresse des documents de marché : <https://www.marches-securises.fr>*

### **5.1.12 Conditions du marché public**

*Conditions de présentation :*

*Présentation par voie électronique :* Requisite

*Adresse de présentation :* <https://www.marches-securises.fr>

*Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :* français

*Catalogue électronique :* Non autorisée

*Variante :* Non autorisée

*Description de la garantie financière :* Garantie de parfait achèvement (retenue de garantie de 5 % du montant estimé du lot (HT), arrondi à la dizaine supérieure); Garantie particulière d'étanchéité ; Garantie particulière des systèmes de protection des structures métalliques

*Date limite de réception des offres :* 16/03/2026 12 :00 +01:00

*Date limite de validité de l'offre :* 180 Jour

*Informations relatives à l'ouverture publique :*

*Date d'ouverture :* 16/03/2026 12 :00 +01:00

*Lieu :* Agence Jarry 1 -18 ZAC DE HOUELBOURG III, VOIE VERTE - ZI DE JARRY BAIE MAHAULT, 97122 BAIE-MAHAULT

*Conditions du marché :*

*Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :*  
Non

*Facturation en ligne :* Requisite

*La commande en ligne sera utilisée :* non

*Le paiement en ligne sera utilisé :* non

### **5.1.15 Techniques**

*Accord-cadre :*

Accord-cadre, sans remise en concurrence

*Nombre maximal de participants :* 4

*Informations sur le système d'acquisition dynamique :*

Pas de système d'acquisition dynamique

### **5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**

*Organisation chargée des procédures de médiation :* Tribunal Administratif de Basse-Terre-6, Rue Victor Hugues-97100 Basse-Terre

*Organisation chargée des procédures de recours :* Tribunal Administratif de Basse-Terre-6, Rue Victor Hugues-97100 Basse-Terre

*Informations relatives aux délais de recours* : Organisation fournissant les informations sur les recours et les délais : Tribunal Administratif de Basse-Terre-6, Rue Victor Hugues- 97100 Basse-Terre

*Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché* : Syndicat Mixte de Gestion de l'Eau et de l'Assainissement de Guadeloupe

*Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours* : Tribunal Administratif de Basse-Terre-6, Rue Victor Hugues-97100 Basse-Terre

*Organisation qui reçoit les demandes de participation* : Syndicat Mixte de Gestion de l'Eau et de l'Assainissement de Guadeloupe

### **5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003**

*Titre* : SECTEUR GRANDE-TERRE

*Description* : Regroupant les communes de Morne à l'Eau, Petit-Canal, Port-Louis, Anse-Bertrand, Le Moule, Saint-François, Sainte-Anne, Gosier et La Désirade.

*Identifiant interne* : 2026F003\_3

#### **5.1.1 Objet**

*Nature du marché* : Marché de travaux

*Nomenclature principale (cpv)*: 45232150 Travaux relatifs aux conduites d'alimentation en eau

*Nomenclature supplémentaire (cpv)*: 45231112 Installation de réseau de conduites

*Options* :

*Description des options* : Le lot prévoit la réalisation de prestations similaires.

#### **5.1.2 Lieu d'exécution**

*Ville* : LE GOSIER

*Code postal* : 97190

*Subdivision pays (NUTS)* : Guadeloupe (FRY10)

*Pays* : France

*Informations complémentaires* : GUADELOUPE - TERRITOIRE DU SMGEAG

#### **5.1.3 Durée estimée**

*Durée* : 48 Mois

#### **5.1.4 Renouvellement**

*Nombre maximal de renouvellements* : 3

*Autres informations sur le renouvellement* : Le lot 3 comporte trois reconductions. La période ferme de l'accord-cadre a une durée de 12 mois. Il est renouvelable 3 fois par reconduction tacite pour une période de 12 mois. La reconduction prend effet à la date anniversaire de la notification de l'accord-cadre. La durée maximale de l'accord-cadre est de 48 mois. Le titulaire de l'accord-cadre est tenu d'accepter la reconduction. La reconduction est considérée comme acceptée si aucune décision écrite contraire n'est prise par l'entité adjudicatrice au moins 1 mois avant la fin de la durée de validité de l'accord-cadre. Conformément à l'article R. 2112-4 du Code de la Commande Publique, le titulaire ne peut pas refuser la reconduction. Lorsque le montant maximum est atteint, l'entité adjudicatrice pourra procéder, par anticipation, à la reconduction du marché. L'entité adjudicatrice informera le titulaire dans le délai prescrit à l'alinéa précédent. Le titulaire pourra refuser cette reconduction anticipée, sans préjudice des dispositions sur son obligation d'acceptation annuelle. Dans le cadre d'une reconduction par anticipation, la durée totale du marché est réduite de la durée de l'anticipation (le nombre de reconduction, et donc le montant maximal du marché, reconductions comprises, restent inchangés).

#### **5.1.5 Valeur**

*Valeur maximale de l'accord-cadre* : 24 000 000 Euro

#### **5.1.6 Informations générales**

*Participation réservée* : La participation n'est pas réservée.

*Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés* : Non requises

*Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE*

*Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)*: oui

*Informations complémentaires* : Estimation financière pour la durée globale du marché : 24 000 000€

#### **5.1.9 Critères de sélection**

*Sources des critères de sélection* : Document de marché

#### **5.1.10 Critères d'attribution**

*Critère* :

*Type* : Coût

*Description* : Prix

*Catégorie du critère d'attribution seuil* : Pondération (points, valeur exacte)

*Nombre critère d'attribution* : 40

*Critère* :

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 50

Critère :

Type : Qualité

Description : Délai d'intervention

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

#### **5.1.11 Documents de marché**

Adresse des documents de marché: <https://www.marches-securises.fr>

#### **5.1.12 Conditions du marché public**

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-securises.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variante : Non autorisée

Description de la garantie financière : Garantie de parfait achèvement (retenue de garantie de 5 % du montant estimé du lot (HT), arrondi à la dizaine supérieure); Garantie particulière d'étanchéité ; Garantie particulière des systèmes de protection des structures métalliques

Date limite de réception des offres : 16/03/2026 12:00 +01:00

Date limite de validité de l'offre : 180 Jour

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 16/03/2026 12:00 +01:00

Lieu : Agence Jarry 1 -18 ZAC DE HOUELBOURG III, VOIE VERTE - ZI DE JARRY BAIE MAHAULT, 97122 BAIE-MAHAULT

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

#### **5.1.15 Techniques**

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

*Nombre maximal de participants* : 4

*Informations sur le système d'acquisition dynamique* :

Pas de système d'acquisition dynamique

#### **5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**

*Organisation chargée des procédures de médiation* : Tribunal Administratif de Basse-Terre-6, Rue Victor Hugues-97100 Basse-Terre

*Organisation chargée des procédures de recours* : Tribunal Administratif de Basse-Terre-6, Rue Victor Hugues-97100 Basse-Terre

*Informations relatives aux délais de recours* : Organisation fournissant les informations sur les recours et les délais : Tribunal Administratif de Basse-Terre-6, Rue Victor Hugues- 97100 Basse-Terre

*Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché* : Syndicat Mixte de Gestion de l'Eau et de l'Assainissement de Guadeloupe

*Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours* : Tribunal Administratif de Basse-Terre-6, Rue Victor Hugues-97100 Basse-Terre

*Organisation qui reçoit les demandes de participation* : Syndicat Mixte de Gestion de l'Eau et de l'Assainissement de Guadeloupe

## 8. Organisations

### **8.1 ORG-0001**

*Nom officiel* : Syndicat Mixte de Gestion de l'Eau et de l'Assainissement de Guadeloupe

*Numéro d'enregistrement* : 90300112100016

*Adresse postale* : Route de Blanchard – Labrousse

*Ville* : LE GOSIER

*Code postal* : 97190

*Subdivision pays (NUTS)* : Guadeloupe (FRY10)

*Pays* : France

*Adresse électronique* : [commande.publique@smgeag.fr](mailto:commande.publique@smgeag.fr)

*Téléphone* : +33 590413333

*Adresse internet* : <https://www.smgeag.fr/>

*Rôles de cette organisation* :

*Acheteur*

*Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché*

*Organisation qui reçoit les demandes de participation*

### **8.1 ORG-0002**

*Nom officiel* : Tribunal Administratif de Basse-Terre-6, Rue Victor Hugues-97100 Basse-Terre

*Numéro d'enregistrement* : 17971000900020

*Adresse postale* : 6, Rue Victor Hugues

*Ville* : Guadeloupe

*Code postal* : 97100

*Subdivision pays (NUTS)* : Guadeloupe (FRY10)

*Pays* : France

*Adresse électronique* : [greffe.ta-basse-terre@juradm.fr](mailto:greffe.ta-basse-terre@juradm.fr)

*Téléphone* : +33 590814538

*Adresse internet* : <http://guadeloupe.tribunal-administratif.fr/>

*Rôles de cette organisation* :

*Organisation chargée des procédures de recours*

*Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours*

*Organisation chargée des procédures de médiation*

#### Informations relatives à l'avis

*Identifiant/version de l'avis* : d9d549e6-8ee8-4652-bcf0-d23b8b2d5b34 - 01

*Type de formulaire* : Mise en concurrence

*Type d'avis* : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

*Date d'envoi de l'avis* : 10/02/2026 10:00 +01:00

*Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible* : français